



Informations à jour sur les normes ISO 50001 et ISO 50003

La norme ISO 50003 a été publiée en octobre 2014. Cette norme spécifie les exigences relatives aux centres de certification en ce qui concerne l'audit et la certification des systèmes de management de l'énergie (SMÉ) basés sur la norme ISO 50001:2011.

Il remplace ainsi le règlement précédent pour l'accréditation des centres de certification, 71 SD 022 6 dans ce domaine.

PÉRIODE TRANSITOIRE

La résolution 13-2014 de l'IAF a fixé la date de modification de toutes les accréditations au 14 octobre 2017. Les nouvelles exigences doivent être remplies ou mises en œuvre dans les centres de à cette date. À l'avenir, cela s'appliquera non seulement aux centres d'accréditation, mais aussi aux organisations déjà certifiées ISO 50001 et à celles qui demanderont la certification à l'avenir.

3 Changements

sur la base de la certification ISO 50001

Preuve des compétences d'auditeur correspondantes pour les domaines techniques

Nouveaux objectifs de calcul pour déterminer la période d'audit

Garantir l'amélioration de l'efficacité énergétique



DOMAINES TECHNIQUES ET AUDITEURS

Des domaines techniques ont été définis, dans lesquels les organisations seront affectées. Les auditeurs doivent être en mesure de démontrer leurs compétences dans les domaines techniques respectifs. Dans certaines circonstances, cela pourrait obliger certaines entreprises à changer d'auditeur.

OBJECTIFS DE CALCUL POUR LA PÉRIODE D'AUDIT

La norme ISO 50003 contient de nouvelles cibles de calcul pour déterminer la période de l'audit. Les organisations doivent maintenant spécifier le nombre de personnes dites EnMS effectives. Il s'agit par exemple de la direction générale, du responsable de la gestion de l'énergie, de l'équipe de gestion de l'énergie et, en principe, de toute personne ayant une influence significative sur le système de management environnemental. En outre, l'organisation doit fournir le nombre d'utilisateurs significatifs d'énergie (UES) déjà pour le calcul. Les spécifications doivent être utilisées dès réception du certificat d'accréditation pour toutes les certifications initiales et les audits de recertification. Cela peut entraîner des modifications sur la période d'audit par rapport aux spécifications de calcul précédentes.



AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Un autre "changement important" concernant la certification est que les organisations doivent présenter clairement la performance énergétique lors de tous les processus de certification initiale et de recertification pour obtenir un certificat. Ces éléments seront vérifiés par les auditeurs respectifs au cours de l'audit et le résultat de la décision de certification sera communiqué au centre de certification. ISO 50003 signifie que l'amélioration de la performance énergétique sera plus visible.



UN APERÇU DES AUTRES NORMES PERTINENTES

Pour vous aider à vous familiariser avec les nouvelles exigences, nous vous recommandons de vous familiariser également avec ces normes :

- **ISO 50004**
Lignes directrices pour la mise en œuvre, la maintenance et l'amélioration d'un système de management de l'énergie
- **ISO 50006**
Mesure de la performance énergétique à l'aide de niveaux de référence (EnB) et d'indicateurs de performance énergétique (EnPI)
- **ISO 50015**
Mesure et vérification de la performance énergétique des organismes - Principes généraux et lignes directrices

NOS EXPERTS SONT À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS. N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

Contact en ligne